

GRAND LIVETTAZ

SYNTHESE - CONCERTATION SUR
LES SCÉNARIOS DU PROJET URBAIN

Contributions des habitants du 29
octobre et du 8 novembre 2025

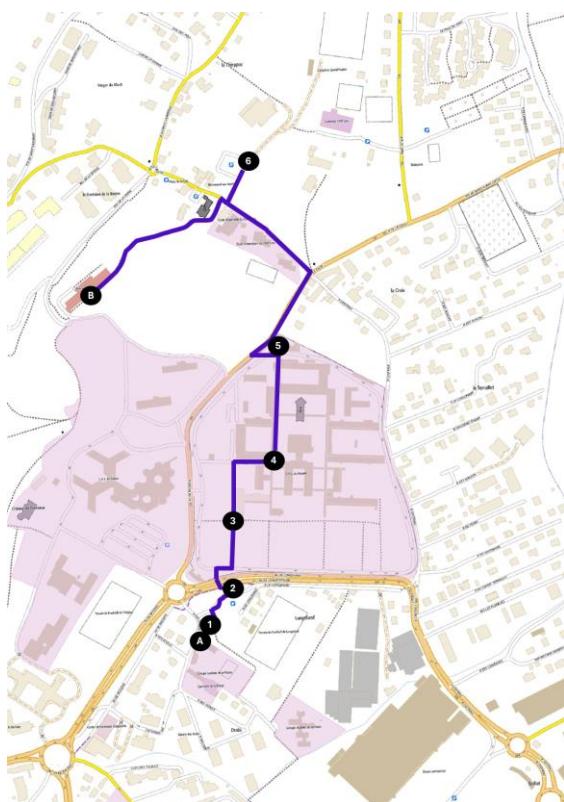


SOMMAIRE

- Rappel des objectifs de la concertation et des éléments présentés..... P. 3 à 5
- Synthèse des retours sur le projet urbain..... P. 6 à 8
- Synthèse des retours sur le.s site.s des écoles..... P. 9 à 12
- Synthèse des retours sur les mobilités..... P. 13 à 14

Rappel des objectifs de la concertation et du contexte

Le parcours guidé réalisé



Deux ateliers de 4h ont été proposés le 29 octobre et le 8 novembre selon un même déroulé qui était le suivant :

- 2 h de **parcours guidé** sur le site du Grand Livettaz (depuis l'école de la Plaine jusqu'à la Ferme de Bressieux) expliquant les propositions de scénarios du projet urbain ainsi que les enjeux de mobilité sur les RD8 et RD8E
- 1h30 d'**ateliers de travail** avec 2 possibilités de thèmes au choix :
 - ✓ Le projet urbain du Grand Livettaz et le(s) site(s) des écoles
 - ✓ Les mobilités

Nombre de participants le 29 octobre :

- Soixantaine de participants
- 6 tables de travail en atelier de 8 à 10 personnes : 4 sur le projet urbain/ 2 sur les mobilités

Nombre de participants le 8 novembre :

- Cinquantaine de participants
- 5 tables de travail en atelier de 8 à 10 personnes : 3 sur le projet urbain / 2 sur les mobilités

Scénario 1 : symétrie



Scénario 2 : habiter les murs



Les éléments
présentés

Légende :

□ Secteur d'études avec propositions d'aménagements

□ Secteur soumis à OAP non pris en compte dans le nombre de logement du projet urbain mais avec des propositions d'aménagements possibles pour s'intégrer au projet d'ensemble de la Plaine



Les éléments présentés

Perspective 3 - route de Saint-Saturnin



Vos retours par secteur sur le projet urbain Grand Livettaz

Animation AGATE



Synthèse

Concertation « Grand Livettaz » (29 oct. & 8 nov. 2025) – 1^{er} temps d'ateliers : retour sur le projet urbain

Un constat général : une inquiétude forte face à la densification

Dans l'ensemble des ateliers, les habitants expriment une opposition majoritaire à l'urbanisation jugée excessive :

- Peur de la perte d'espaces verts et de la biodiversité
- Crainte d'une bétonisation de la commune
- Sentiment que la commune « n'a pas vocation à accueillir 100 logements / an »

La densité est perçue comme imposée par les contraintes financières du projet (achat du CHS à amortir). Les participants demandent davantage de modération et d'étalement dans le temps.

Un besoin clair : transparence et compréhension du projet

Les habitants sollicitent des informations jugées essentielles :

- Données financières détaillées : coût du projet, recettes attendues, équilibre budgétaire des 20 M€ d'investissement
- Projections démographiques : quelles conséquences en termes d'habitants et de pression sur les services (écoles, ...) ?
- Vision d'ensemble des projets de logements pour toute la commune, au-delà du Projet urbain Livettaz (ex: Galion, autres zones déjà artificialisées).

Ce manque d'information nourrit une impression de concertation partielle et tardive, même si les habitants saluent l'organisation des 2 temps de concertation et la possibilité de contribuer au projet.

Le sujet des écoles : central et sensible

C'est un thème récurrent des ateliers sur le projet urbain (même si traité en temps 2) :

- rejet massif de l'idée d'une école unique (trop grande, trop d'élèves, perte de proximité, ...)
- Volonté de conserver deux sites (plutôt Chef-lieu + Plaine)
- Nécessité de placer les écoles au cœur du projet, et non après coup.

Plusieurs participants soulignent que le projet urbain oublie l'école dans les scénarios présentés (malgré l'information donnée en amont que le projet urbain a été construit avec l'invariant d'un pôle scolaire unique au chef lieu).

Les mobilités : un équilibre à trouver

Deux visions sont avancées : certains approuvent les modes doux et pistes cyclables du projet. D'autres estiment que la voiture reste indispensable et que l'équilibre vélo / voiture doit être mieux appréhendé.

Points d'attention récurrents :

- Accès compliqué à Livettaz depuis le sud
- Engorgement actuel et futur des voiries, lié à l'urbanisation
- Risques liés au parking silo (hauteur, risques de nuisance ou de squat) et interrogation sur l'organisation du stationnement en général.

L'intérêt pour un cœur de ville et la préservation de la Livettaz

Les habitants expriment un réel intérêt pour un cœur de ville vivant à Livettaz, ainsi que pour la préservation et la valorisation du site de la Livettaz. Ils souscrivent en général à la volonté de la commune d'avoir voulu maîtriser le foncier de ce secteur.

Synthèse

Concertation « Grand Livettaz » (29 oct. & 8 nov. 2025) – 1^{er} temps d'ateliers : retour sur le projet urbain

Secteur de la Plaine : secteur le plus contesté

Les habitants expriment un refus partagé de la transformation prévue :

- Opposition ferme à la construction sur le stade Longefand, dernier grand espace vert et un espace indispensable pour les enfants et la famille pour le sport et les loisirs
- Densité jugée trop forte (326 logements) et sentiment d'un quartier « sacrifié »
- Inquiétude sur la sécurité des traversées vers Livettaz (enfants)

Secteur Livettaz : intérêt pour la valorisation du site, mais des inquiétudes

Les habitants apprécient :

- La réhabilitation du site patrimoniale et des bâtiments historiques, le parc, les continuités vertes
- L'idée d'un cœur de ville vivant avec culture, logements, services.

Mais ils interrogent :

- L'ampleur des démolitions (bâtiments, murs d'enceinte) et leur justification
- Le volume de bureaux sans démonstration du besoin.

Les différences entre scénarios :

- Scénario 1 – Symétrie : apprécié pour ses espaces verts, percées visuelles, bâtiments plus espacés et moins proches de la RD8
- Scénario 2 – Habiter les murs : apprécié pour l'esthétique et la valorisation des murs, mais redouté pour la proximité au bruit routier et la future contrainte sur les voiries

Secteur Chenavier : intérêt pour la résidence personnes âgées, mais la

localisation de la place interroge

- L'idée d'un pôle senior ou résidence adaptée est bien accueillie
- Sont interrogées :
 - la définition de la centralité - le secteur est jugé trop éloigné du futur centre, isolé pour des commerces et une place
 - la pertinence de la localisation de la place - trop bruyante, trop excentrée, pas en cohérence avec les usages attendus
- Le secteur est construit au détriment d'un verger

Secteur Chef-lieu : rejet quasi unanime de toute densification

Les habitants rejettent :

- Les constructions autour de l'Espace Colombe (chef-lieu déjà trop densifié sur les Monts)
- La suppression des espaces verts restants
- La création d'habitations proches de la salle des fêtes (nuisances sonores)

Conclusion

Plusieurs pistes peuvent être avancées pour la suite :

- Continuer l'effort de pédagogie sur le projet urbain en le complétant d'explications sur les éléments financiers, le calendrier du projet et son développement opérationnel dans le temps
- S'interroger sur la nécessité de construire sur le secteur du chef-lieu
- Questionner l'urbanisation du stade, notamment au regard de la nouvelle donne sur la localisation des écoles.

Vos retours sur le.s site.s
potentiel.s des écoles

Animation AGATE



Synthèse

Concertation « Grand Livettaz » (29 oct. & 8 nov. 2025) – 2^{ème} temps d'ateliers : sites des écoles

Atelier animé par Charleyne le 29/10/2025

- Maintien d'écoles sur deux sites situés sur la Plaine et en Chef-lieu (en rénovation en particulier) est un scénario proposé par plusieurs participants
- Création d'un site unique sur le secteur de la Livettaz est à étudier (en 1^{er} choix pour certains – en 2nd choix pour d'autres qui préféreraient la rénovation des écoles existantes)
- (Création d'un site sur la Plaine (groupe scolaire sur le stade Longefand) est proposé par un participant sans arrêter complètement s'il doit y avoir un site unique ou non)*

Atelier animé par Damien le 29/10/2025

- 2 groupes scolaires (une opposition marquée sur le scenario d'un unique groupe)
- 1 groupe scolaire sur le chef lieu / le second groupe scolaire positionné soit sur La plaine, soit sur Livettaz

Atelier animé par Emmanuel le 29/10/2025

- Préférence manifeste pour un scénario à 2 écoles : un site au chef-lieu, un site à la Plaine. Chacun des deux sites a ses qualités et semble répondre à un besoin de proximité pour le haut et pour le bas de la commune.

- Dans l'hypothèse d'un scénario à une seule école, seul un site « central » pourrait contenir à la fois le haut et le bas de Bassens. Ce site serait intuitivement La Livettaz, mais les participants doutent qu'on parvienne à bien gérer les problématiques des accès et du stationnement...
- Les écoles sont vues comme des lieux de respiration et de convivialité dans le tissu urbain
- Nécessité d'une proximité des sites scolaires avec des équipements publics culturels et sportifs (en particulier médiathèque, terrain de sport)
- Nécessité d'avoir des éléments objectifs sur le besoin (prospective d'effectifs scolaires) et le volet financier complet (coûts d'investissement et de fonctionnement)

Atelier animé par Nicolas le 29/10/2025

- Préférence majoritaire pour une localisation des écoles sur deux sites : l'un au chef-lieu, l'autre sur la Plaine
- L'hypothèse du site de la Livettaz pour accueillir un seul groupe scolaire est plutôt à étudier en 2nd choix
- Autre nouvelle hypothèse (minoritaire) : la Livettaz comme 2^{ème} site en substitution de La Plaine et en complément du chef lieu

Synthèse

Concertation « Grand Livettaz » (29 oct. & 8 nov. 2025) – 2^{ème} temps d'ateliers : sites des écoles

Atelier animé par Emmanuel le 08/11/2025

- Large préférence pour deux écoles, mais avec de la souplesse sur les scénarios propres à chaque secteur (chef-lieu et plaine) : rénovation ou démolition / reconstruction (cf. détail dans slide précédente avec détail par secteur)
- Des écoles pas trop proches l'une de l'autre; il est nécessaire d'avoir un équilibre géographique entre le haut et le bas de la commune; ne pas oublier que le bas est dense
- Forte réticence pour une école unique, vue comme trop grosse. On parle de 400 à 500 enfants minimum si on retrouve tout le primaire sur un seul site, c'est beaucoup trop.

Atelier animé par Nicolas le 08/11/2025

- Préférence majoritaire pour une localisation des écoles sur deux sites mais avec deux hypothèses :
 - l'un au chef-lieu, l'autre sur la Plaine (majoritaire)
 - L'un sur la plaine / l'autre sur la Livettaz
- L'hypothèse du site de la Livettaz pour accueillir un seul groupe scolaire est plutôt à étudier en 2nd choix

Atelier animé par Béatrice le 08/11/2025

- Plusieurs scénarios ont été proposés; le scénario le plus partagé a été celui de 2 écoles : une au Chef lieu et l'autre à la Plaine (plutôt sur une option rénovation)
- Mais d'autres pistes ont été proposées, celle d'une seule école positionnée de manière centrale : Chenavier, Livettaz ou Plaine
- Scénarios à réfléchir au regard des mobilités et des lieux d'habitation des parents

Synthèse globale sur l'école

Concertation Grand Livettaz | Parcours Guidé 8 novembre 2025

Hypothèses les plus récurrentes selon les différentes tables :

- 2 sites → PLAINE + CHEF-LIEU : cité dans 7 ateliers
- 1 site → LIVETTAZ, vu comme une alternative à l'hypothèse précédente : cité dans 1 atelier

1^{er} groupe de critères : « localisation générale »

Critères relatifs à « l'équilibre géographique » du choix du site

Pertinence de la localisation par rapport à la densité de population
Equilibre de la distance ressentie entre haut et bas de la commune

Critères relatifs à la fluidité de l'accessibilité, la desserte du site

Gestion des accès motorisés (desserte, stationnement, trafic générés...)
Gestion des accès modes actifs (piétons, vélos...)

Pertinence secteur de localisation

Hypothèse 2 sites

Proximité et couverture géographique.
Moindre optimisation des coûts de fonctionnement

Plaine

Proximité avec les quartiers les plus denses sur le Sud de Bassens (notamment Haulotte, Martinière, Plaine)

Chef-lieu

Proximité avec la partie « haute » de Bassens.

Livettaz

Position centrale, future polarité, futur quartier d'habitation. Sentiment de « un peu plus loin mais pas trop »

Chenavier

L'équilibre n'est jugé pertinent que dans une hypothèse Chenavier + Plaine, pour assurer une certaine couverture géographique (Chenavier et chef-lieu sont par exemple vus comme trop proches en termes de gestion des flux)

Devenir des groupes scolaires de Bassens

Hypothèse 1 seul site

Rationalisation maximale des bâtiments.
Optimisation des coûts de fonctionnement ?
Crainte forte d'une école surdimensionnée inadaptée à une bonne qualité d'apprentissage

Livettaz

Position la plus centrale, future polarité, futur quartier d'habitation

Plaine

Site moins central que Livettaz mais proche des quartiers denses, proximité Haulotte, Martinière (ressenti qu'il y a beaucoup de familles dans ce secteur)

Chenavier

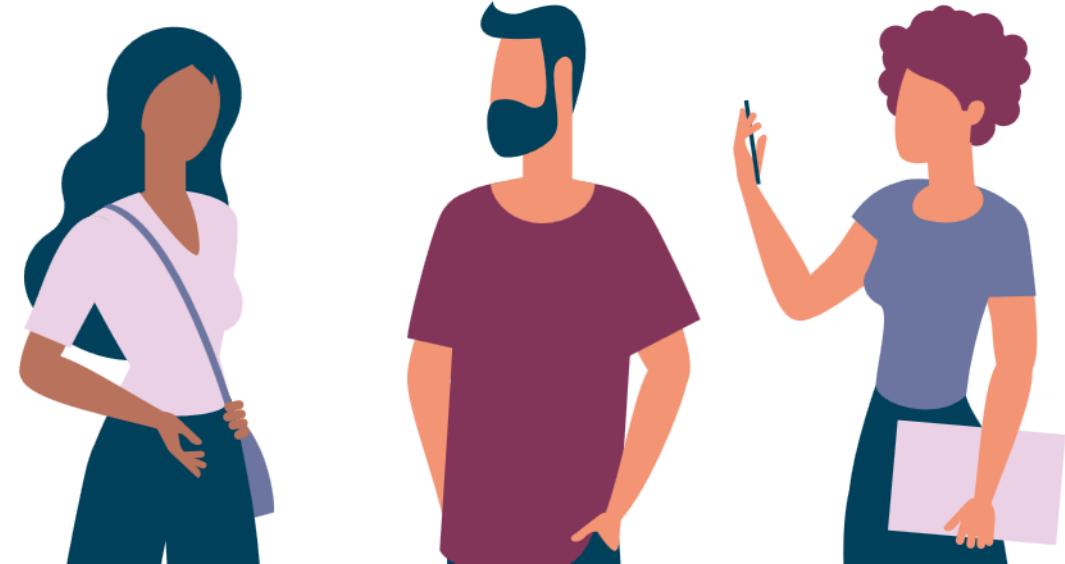
Aujourd'hui éloigné des habitations, surtout des quartiers denses du sud de Bassens (site finalement pas si central que ça). Intéressant si lien avec projet personnes âgées.

Chef-lieu

Commode pour le haut, mais site le plus éloigné des quartiers Sud, plus densément peuplés

SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS SUR LA MOBILITÉ

Animation ARTER



Retour sur les propositions sur la RD8

Concertation « Grand Livettaz » (29 oct. & 8 nov. 2025) – Atelier Mobilité

Synthèse - Compilation des éléments souvent cités ou convergents :

- De manière générale, la mixité piétons / cycles sur les voies vertes est critiquée. Les participants souhaitent autant que possible que le projet sépare les piétons des cyclistes (VAE,...).
- Les aménagements favorables aux mobilités douces (voie verte nord de l'avenue de Bassens, voie verte dans le parc de la Livettaz, aménagement de l'avenue de Longefand, ...) proposés sur la section allant du giratoire de Mérande <> au carrefour aval de la rue centrale font principalement l'objet de commentaires élogieux et sont appréciés.
- Le projet de liaison cyclable vers Saint-Alban est souvent cité comme important pour la réussite du projet.
- L'interruption de la piste cyclable au nord de la rue de la Croix est souvent déplorée. Les participants proposent notamment de remettre en cause l'impossibilité de détruire le mur.
- Pour l'accessibilité du chef-lieu, la variante 1 se dégage comme la variante préférentielle des participants. L'idée de développer un cheminement modes doux dans le champ sous la mairie est souvent jugée adaptée au contexte. L'absence d'amélioration des difficultés de circulation automobile sur la rue de l'église n'est que très peu identifiée comme problématique par les participants.
- La variante 2 qui prévoit la connexion route de la ferme <> rue de la croix par une voirie fait davantage l'objet de critiques que d'enthousiasme (malgré quelques post-it verts). L'impact de cette voie sur les espaces verts et le paysage est souvent jugé inacceptable, notamment pour les riverains de la route de la ferme (hausse du trafic derrière la mairie). L'affectation de la rue de l'église aux modes actifs est également critiquée car jugée trop pentue.